

Programme d'assurance commerciale exclusif aux marchands affiliés à Sobeys



| Caractéristiques | Avantages |
|---|---|
| <p>LIMITE GLOBALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une seule limite d'assurance pour vos biens : 10,000,000 \$ ou plus (selon le besoin). | <ul style="list-style-type: none"> • Votre risque d'être sous-assuré pour une perte est réduit. • Couvre tous les biens qui vous appartiennent et ceux dont vous êtes légalement responsable. • Vous n'avez pas à déterminer les montants de garanties d'assurance appropriés pour couvrir tous vos biens. |
| <p>MONTANT D'ASSURANCE FIXE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un montant approuvé pour la couverture d'assurance ne comportant aucune clause de règle proportionnelle. | <ul style="list-style-type: none"> • Élimine la probabilité d'être pénalisé en cas de sous-assurance. (Non respect de la pleine valeur de remplacement de vos biens). |
| <p>PROTECTION ÉTENDUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notre programme offre une assurance étendue et augmente la garantie jusqu'à inclure le refoulement des égouts, le tremblement de terre et l'inondation. | <ul style="list-style-type: none"> • Ces garanties sont souvent exclues dans les contrats d'assurance conventionnels. Le programme vous offre une meilleure protection et une tranquillité d'esprit accrue, sachant que ce type d'évènement est couvert. |
| <p>BIENS EN TRANSPORT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce programme couvre non seulement vos biens fixes mais aussi vos biens en transport. | <ul style="list-style-type: none"> • L'inventaire transporté dans les véhicules de votre entreprise est assuré selon les mêmes protections d'assurance que votre entreprise. |
| <p>INTERRUPTION DE SERVICE HORS DES LIEUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous assurons la détérioration de l'inventaire consécutive à un risque assuré atteignant les installations électriques extérieures et les lignes de transmission. | <ul style="list-style-type: none"> • Nous nous rappelons tous de la tempête de verglas en 1998. Tous les marchands affiliés au programme étaient couverts pour la détérioration de biens périssables. Les conséquences financières ont été désastreuses pour ceux qui n'avaient pas cette protection. |
| <p>LES LOIS ET RÈGLEMENT DE ZONAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes assuré pour l'augmentation du coût de reconstruction inhérente à une loi ou règlement de zonage. • Les augmentations de coût de reconstruction imposées par un règlement de zonage sont exclues de la plupart des contrats d'assurances. | <ul style="list-style-type: none"> • Nos clients sont étonnés d'apprendre que des règlements de zonage peuvent être mis en application dans le cas d'une perte partielle ou totale suite à un incendie ou autre sinistre majeur. • Nouveaux codes de construction, restriction de reconstruire, charpente vs. béton, toutes ces dépenses additionnelles sont assurées par le programme. |
| <p>PROFITS SUR INTERRUPTION D'AFFAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce programme couvre vos dépenses fixes, les personnes ressources, les salaires ordinaires (180 jours) ainsi que vos pertes de profit jusqu'à une période de 18 mois suivant le sinistre. | <ul style="list-style-type: none"> • La plupart des entreprises n'ont pas une couverture suffisante en cas d'interruption des affaires. Sans cette couverture, après une perte majeure, certains marchands se trouvent dans l'incapacité de retourner en affaires. • Protection incluse dans la limite globale de 10,000,000 \$. |

Caractéristiques

Avantages

DETOURNEMENT, ARGENT ET VALEURS

- Garanties étendues pour protéger votre argent.
- 200,000 \$ pour la malhonnêteté d'employés pour les supermarchés et 10,000 \$ pour les petites surfaces.
- Argent et valeurs: Limite de 50,000 \$ pour les supermarchés, limite de 10,000 \$ pour les petites surfaces (montants plus élevés disponibles selon les besoins).

- Plusieurs polices offrent une couverture limitée. Notre contrat étend l'assurance pour couvrir les pertes survenues lors d'un incendie, disparition mystérieuse d'argent dans le coffre-fort ou dépôt de nuit.
- Mieux vaut protéger votre argent durement gagné.

RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE

- Limite de 10,000,000 \$ pour les dommages corporels et les dommages aux biens incluant les garanties administrateurs d'avantages sociaux, responsabilités de l'employeur et responsabilité en cas de préjudice personnel. Honoraires d'experts inclus.

- Les entreprises ont habituellement une limite de garantie de 1 \$ ou 2 \$ millions. Les poursuites en responsabilité civile ont augmenté significativement ces dernières années. Notre limite d'assurance réduit le risque d'être insuffisamment assuré.

BRIS DE MACHINES ET VAISSEAUX SOUS PRESSION

- Limite globale de 10,000,000 \$ pour les bris d'équipements incluant l'interruption des affaires, les frais supplémentaires et la perte indirecte d'inventaire. (Période d'indemnité de 18 mois).

- Protection en cas de bris de vos équipements de chauffage, d'air climatisé et équipements de réfrigération incluant la détérioration des marchandises suite à un bris d'équipements.

FONDS COMMUN DE RÉTENTION

- Une alternative qui combine les avantages de l'auto-assurance et de l'assurance conventionnelle. Une partie de votre prime est retenue dans un fonds commun afin de payer les sinistres prévisibles. L'assureur du programme ne sera sollicité que pour les sinistres catastrophiques ou en cas d'épuisement du fonds commun.

- Le fonds commun n'est pas sujet à la hausse de prix de la compagnie d'assurance et les coûts administratifs.
- Aide à maintenir la stabilité de vos coûts d'assurance.
- Si le fonds commun de rétention n'est pas épuisé après l'année d'opération, l'argent qui reste est retourné au marchand. Les marchands ont reçu un chèque équivalent à 15 % de leur prime payée en 2004.

REGLEMENT UNIFORME DE RÉCLAMATIONS

- HED possède un personnel hautement qualifié, spécialisé dans votre domaine.
- En cas de réclamation, vous ferez affaire avec un expert en sinistre spécialisé dans le domaine de l'alimentation.

- Une ligne téléphonique est à votre disposition vingt-quatre heures sur vingt-quatre en cas de sinistre survenant en dehors des heures de bureau.
- Nous comprenons le commerce de l'alimentation en détail.
- Réglementation équitable, juste et rapide des réclamations.

PRIME FACTURÉE TRIMESTRIELLEMENT

- Vos primes d'assurance sont perçues par l'entremise de votre sommaire des marchands.

- Prime payée trimestriellement, sans frais d'intérêts.



www.hedinc.com/sobeys/fr

HED Courtier en
Assurance
Inc.
ASSURANCE ET GESTION DE RISQUES